

Vivre

à Saint-Just-le-Martel

Bulletin municipal - Février 2026

Beau début de saison pour les associations

Pages 11 à 21

Infos pratiques

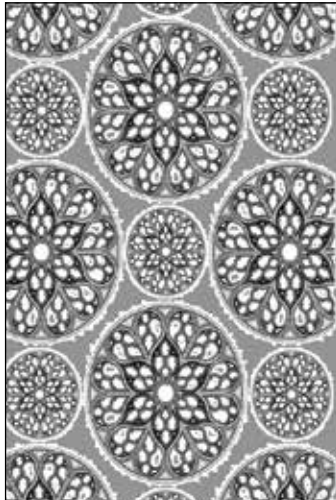
Page 26



SANT'CHAUFFAGE
Jérôme BOYER

DEPANNAGE-ENTRETIEN SANITAIRE ET CHAUFFAGES

07-82-35-71-76
boyerjerome8093@neuf.fr



AURELIE COIFFURE
MIXTE

Place WOLINSKI
87590 St Just le Martel

05.55.09.20.37



Sommaire

Vie Municipale

p 4



Vie Associative

p 11



Au fil des jours

p 22



À votre service

p 26



Le Mot du Maire



Le mandat que vous nous avez confié en 2020 arrive aujourd'hui à son terme.

Le programme que nous vous avons proposé a été réalisé en très grande partie, et plusieurs opérations non prévues initialement ont également pu être menées.

Depuis douze ans, j'assume avec fierté et dévouement la fonction de maire de notre commune. L'intérêt général et la satisfaction des Martelloises et des Martellois ont toujours guidé notre action.

J'ai fait le choix de ne pas conduire une prochaine liste aux élections municipales, pour des raisons personnelles, et afin de pouvoir enfin profiter pleinement, avec mon épouse, de notre retraite et de notre famille.

En cette dernière année de mandat, l'activité communale s'est poursuivie normalement. Vous en trouverez le détail dans le présent bulletin.

Après un long parcours administratif, nous avons obtenu les subventions de l'État, du Département et, très probablement, de l'Europe, nécessaires à la réalisation de l'extension de la maison de santé ainsi qu'à la rénovation énergétique de l'école maternelle. Les travaux débiteront prochainement.

La micro-crèche a ouvert ses portes en novembre. L'offre de services pour la garde des jeunes enfants de moins de trois ans s'est ainsi enrichie et complète le Relais Petite Enfance commun avec la commune de Saint-Priest-Taurion.

D'importants travaux de réfection du réseau d'assainissement du centre-bourg sont actuellement en cours. Des travaux de renforcement du réseau d'eau sont également programmés, et peut-être d'autres réseaux, en vue de l'aménagement du centre-bourg, notamment la réfection de la voirie de la rue de la mairie Gérard Vandenbroucke et de la rue du onze novembre, prévue pour 2026 et 2027.

Ces travaux indispensables sont malheureusement longs et perturbent la circulation.

Enfin, en septembre, nous avons inauguré le parcours Terra Aventura, qui attire de nombreux visiteurs sur les chemins de notre commune et dans notre centre-bourg.

En ce début d'année, je tiens à présenter mes meilleurs vœux à ceux que je n'ai pas pu voir.

Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et santé !

Joël Garestier,
Maire de Saint-Just-le-Martel



Dépot légal : février 2026

Directeur de la publication : Joël Garestier

Crédits photo : mairie, élus, associations
et Studio Puybonnieux

Conception : APCL Services

Impression : GDS Imprimeurs



Vie Municipale



PETITE ENFANCE : LES 3 PETITS CRÈCHONS

Depuis le 3 novembre 2025, la micro-crèche privée « Les 3 Petits Crèchons » accueille les enfants de 0 à 3 ans avec une capacité de 12 places. Une solution qui vient compléter le partenariat de la commune avec le Relais Petite Enfance de Saint-Priest-Taurion à la disposition des assistantes maternelles de la commune qui le souhaitent.

Cette nouvelle structure a pris vie dans un ancien bâtiment communal près de la supérette Api, qui a connu d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes. Bien que la crèche soit un service privé, la mairie a voté l'attribution d'une subvention qui doit permettre une tarification modulée des coûts de garde en fonction des revenus des familles de la commune.



SEMAINE DE 4 JOURS

Instauré depuis la rentrée de septembre 2025, le passage à la semaine de 4 jours, voté par les parents, a nécessité un certain nombre d'ajustements de la part de la mairie, notamment des services périscolaires (garderie, ALSH, restaurant scolaire, coordination avec les transports gérés par Limoges Métropole...).

Après quelques mois de fonctionnement, tout se passe pour le mieux grâce aux efforts de chacun.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : ACCIDENT LIÉ À LA FOUDRE

L'orage du 23 octobre a gravement endommagé la totalité des équipements électriques de l'école élémentaire et a malheureusement généré une panne de chauffage qui a nécessité l'intervention d'experts et plusieurs ajustements. Les délais pour l'obtention des pièces électroniques endommagées ont considérablement retardé la réparation des équipements.

Tous les moyens ont été mis en œuvre afin d'accueillir au mieux les enfants, notamment par la mise à disposition, au sein des classes, de radiateurs temporaires mobiles.

En début d'année, les pièces défectueuses ont été remplacées et le système a pu être remis en marche.

EXPOSITION DE LEGO : UNE DEUXIÈME ÉDITION RÉUSSIE

Pour la deuxième année consécutive, Limouzibricks, jeune association de passionnés de briques colorées LEGO, a transformé pendant deux jours l'espace Loup en un grand terrain de jeu en organisant l'exposition « Les LEGO au fil de l'eau » les 29 et 30 novembre 2025.

Pas moins d'une vingtaine d'exposants ont pu présenter des créations, collections individuelles et objets en vente autour de ce thème commun, et bien plus encore ; Les amateurs de fantastique ont pu découvrir d'impressionnantes créatures, ceux de cinéma des scènes inspirées de films mais le quotidien était aussi à l'honneur, à travers par exemple la reproduction de leur propre maison par certains passionnés.

L'ambiance familiale a réuni petits et grands cette année encore. L'événement a accueilli encore plus de visiteurs que lors de la première édition et suscité l'enthousiasme de tous. Un succès mérité.



Crédit photo : Limouzibricks

L'HUMOUR EST DANS LE PRÉ : UN PARCOURS TERRA AVENTURA À SAINT-JUST



Un parcours de geocaching Terra Aventura a été inauguré sur la commune à l'occasion de la soirée d'ouverture de la 44^e édition du Salon International de la Caricature, du Dessin de Presse et d'Humour.

Au départ de l'église, c'est un circuit de 5,5 km en 11 étapes animé par le personnage Zart qui, au fil des panneaux installés sur le parcours et des énigmes sur le thème des arts plastiques et de l'histoire du Salon, guide les marcheurs à la recherche de la cache.



Ce parcours Terra Aventura est le 66^e proposé en Haute-Vienne. Il est le résultat d'une collaboration entre la mairie, le Centre du Dessin de Presse de Saint-Just, l'Office de Tourisme de Limoges et les équipes de Terra Aventura.

Le circuit vient compléter ceux recensés dans la commune au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Ce jeu de géocaching regroupe plus de 3 millions de joueurs chaque année en Nouvelle-Aquitaine.

VIVRE ENSEMBLE : DES MESURES POUR LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX



Par arrêté municipal du 1^{er} décembre 2025, la commune a pris des mesures destinées aux propriétaires d'animaux afin d'œuvrer ensemble pour la sécurité et la propreté dans l'espace public.

Il rappelle l'interdiction de la divagation des chiens sur l'ensemble de la commune.

Tout animal laissé sans surveillance sur la voie publique expose son propriétaire à une amende de 135 €.

De même, les chiens doivent être tenus en laisse sur les voies, parcs et jardins publics de la commune et les chiens soumis à permis de détention doivent être déclarés en mairie conformément à la réglementation en vigueur (art. 212-14

du Code Rural). Ces mesures visent surtout à prévenir les incidents, rassurer les autres usagers des espaces publics afin que la cohabitation entre les détenteurs d'animaux et promeneurs reste agréable.

Enfin, la commune insiste sur le respect de la propreté des espaces publics. Les déjections canines doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires. A défaut, une amende de 35 euros pourra être appliquée.

Ces règles sont essentielles pour la préservation d'un cadre de vie sain pour tous. La municipalité compte sur la responsabilité des habitants pour les respecter.

L'arrêté complet est disponible à la consultation en mairie et sur le site internet de la commune saintjustlemartel.fr rubrique « Organisation mairie » → « Arrêtés ».



CÉRÉMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité de Saint-Just-le-Martel a eu lieu le vendredi 16 janvier 2026 à l'Espace Loup, en présence de M. Jean-Claude Leblois, président du Conseil Départemental et de nombreux élus du canton et de la communauté urbaine. Introduite en musique par la chorale Just En Chœur puis par une démonstration de l'association Passion Danse, elle a rassemblé les habitants autour du discours du maire, Joël Garestier, qui a retracé l'ensemble de l'activité de la commune en 2025 et remercié l'ensemble des structures ayant apporté leur soutien : Europe, Région, Département, Communauté Urbaine... ainsi que les agents communaux et enseignants pour leur travail. Un petit film sur la commune a été diffusé et apprécié. Tourné et monté par Studio Puybonnieux, il sera très prochainement visible sur le site internet de la commune.

Il a commenté le contexte actuel avec ces mots : « **La situation nationale et internationale ne nous invite ni à la sérénité ni à l'insouciance.**

Elle suscite parfois l'inquiétude, la morosité, voire la peur de l'avenir. Dans ce contexte, la commune demeure plus que jamais un lieu essentiel : un lieu de proximité, de rencontres, de solidarité, de lien social et de cohésion républicaine. Tout au long de ce mandat, le conseil municipal a œuvré dans cet esprit, avec une seule boussole : l'intérêt général et le bien-être de la population, dans le respect de chacune et chacun, et dans un cadre de stricte laïcité, pilier de notre vivre-ensemble. Le désordre du monde ne doit pas nous faire perdre confiance en l'avenir. Nous devons rester fermes face à ceux qui voudraient nous entraîner vers la peur de l'autre, le repli sur soi, ou toute forme d'obscurantisme. »

Il a alors indiqué que ces vœux étaient les derniers qu'il prononçait en tant que maire.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Le bureau de vote sera installé comme d'habitude à l'espace Loup, route du château d'eau.

Pensez à vous munir de votre carte électorale et de votre pièce d'identité.



Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, pensez à la procuration.

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin.

Grâce au téléservice Maprocuration, vous pouvez faire votre demande de procuration en ligne en vous rendant sur le site maprocuration.gouv.fr.

Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement « **Maprocuration** ».

Les personnes disposant d'une **carte d'identité nouveau format** dite « électronique » peuvent demander une identité numérique certifiée (voir dans la rubrique « À votre service » p. 26) et réaliser **l'intégralité de la démarche en ligne**, comme détaillé dans le schéma ci-dessous :



ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

■ Noël des aînés

Comme chaque année, la commune a tenu à mettre à l'honneur ses aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les habitants âgés de 70 ans et plus ont pu choisir entre un colis de produits gourmands pour les fêtes, distribué à domicile par les élus, ou la participation au traditionnel repas des aînés.

Ce dernier s'est tenu le dimanche 11 janvier 2026 à la salle des fêtes. Les convives ont partagé un repas chaleureux dans une ambiance festive, animée par un spectacle de grande qualité proposé par CFM Variété de Saint-Priest-Taurion, qui a mis à l'honneur la chanson française.

Un beau moment de partage et de bonne humeur !



■ Noël des écoles

Dès le mardi 16 décembre, l'ambiance festive était déjà bien présente pour les élèves déjeunant au restaurant scolaire. En effet, il s'agissait du jour choisi pour partager le traditionnel repas de Noël préparé par les équipes. C'est à cette occasion que les enfants ont pu révéler le nom qu'ils ont choisi pour leur restaurant scolaire. Chaque classe avait formulé sa proposition qui a été soumise au vote final. Après un beau discours prononcé par 3 élèves en présence de membres de l'équipe municipale, des agents de la commune, des représentants des parents d'élèves et des enseignants, le nom a été dévoilé : « **Just' un bon repas** » ! Un joli nom qui sera désormais inscrit au-dessus du self-service dont les équipements ont été remis à neuf au cours de l'année passée et qui témoigne de l'importance accordée par la municipalité au confort des plus jeunes.



Toujours à l'approche des fêtes, un moment convivial a été organisé dans les écoles de la commune. Le jeudi précédant le début des congés scolaires, des membres de l'équipe municipale se sont rendus dans chaque classe afin de rencontrer les élèves. À cette occasion, un livre a été offert à chaque enfant. Les ouvrages ont été choisis avec les enseignantes et adaptés à l'âge et au niveau de chaque classe, afin de favoriser le plaisir de la lecture et de marquer la fin d'année par un cadeau à la fois pédagogique et ludique.

Un goûter a ensuite été offert par la mairie à l'ensemble des élèves qui leur a permis de se retrouver dans l'excitation et la joie propres aux veilles de vacances.



■ Périscolaire

À l'approche des vacances de Noël, les enfants de 3-6 ans accueillis à la garderie ont reçu une visite très spéciale : les lutins farceurs Neige et Flocon ! Envoyés par le Père Noël, ils étaient auprès des enfants pour se reposer avant leur mission annuelle... mais surtout pour s'amuser un peu !

Chaque matin, une nouvelle surprise attendait les enfants. Un jour, une piste de luge avait été construite pour une folle descente, un autre jour le sapin avait été déplacé, et un autre la bibliothèque avait été mise sens dessus dessous !

Malgré leurs bêtises quotidiennes, les lutins ont beaucoup fait rire les enfants qui attendaient chaque matin avec impatience de découvrir les méfaits de leurs deux nouveaux camarades qui ont su apporter, avec la complicité des animateurs, une belle magie de Noël à la garderie.



POURSUITE DES TRAVAUX DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Les travaux débutés en septembre 2025 sont toujours en cours. Réalisés par tronçons successifs afin de limiter l'impact sur la circulation, ce sont des travaux d'envergure qui prennent du temps. Pour rappel, ces travaux initiés par la mairie avec le partenariat de Limoges Métropole, consistent à rénover le réseau des eaux pluviales et des eaux usées, afin de les recueillir dans des canalisations séparées pour éviter de surcharger la station d'épuration lors de fortes précipitations.

Les canalisations sont anciennes et il semble indispensable de vérifier, et au besoin réparer, tous les réseaux. Plusieurs entreprises sont consultées à cet effet afin d'envisager sereinement le chantier de réfection de la route départementale, pour le moment planifié en 2027.

La municipalité est consciente des désagréments engendrés ainsi que des dégradations survenues sur les axes empruntés le temps des travaux qui devront aussi être réparés en temps voulu, mais ce chantier est essentiel pour améliorer durablement le traitement de nos eaux usées et répondre aux exigences environnementales actuelles.

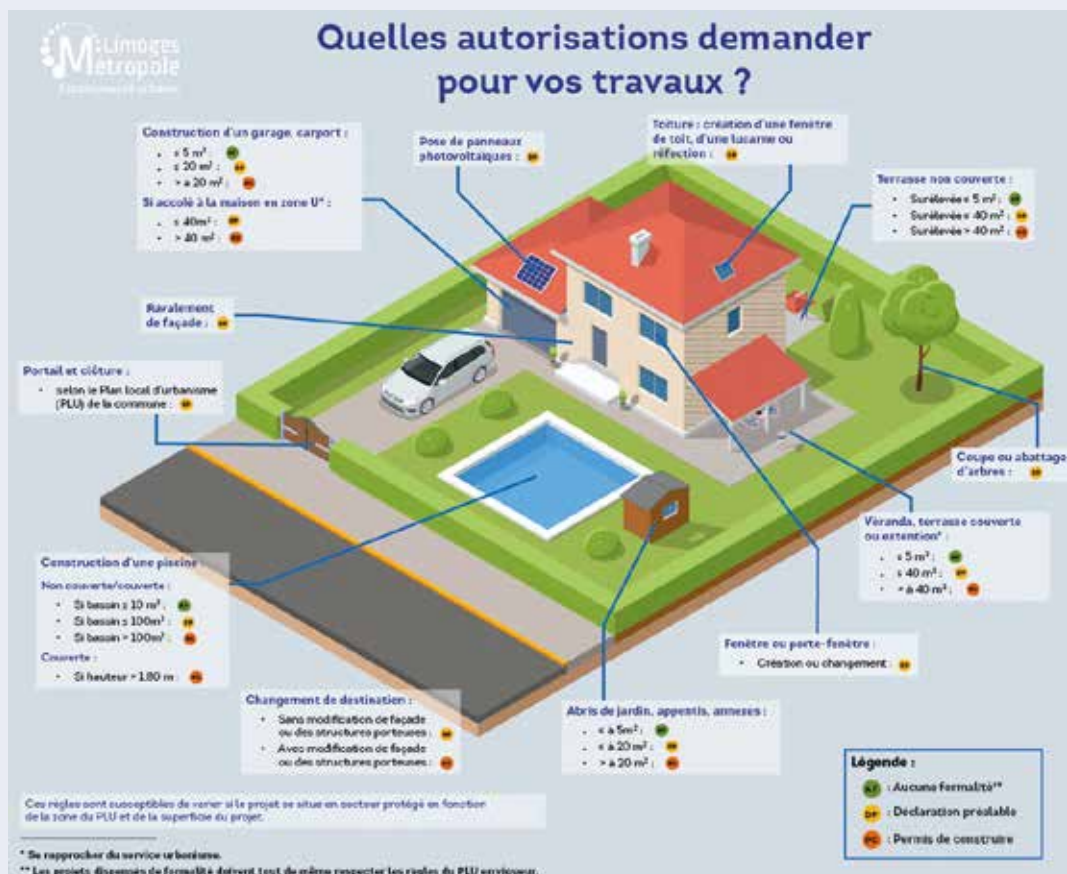
Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.



Déviation PL



RD 44 rénovée au St-Just le Martel



RÈGLEMENTATION POUR LES PLANTATIONS

■ Végétaux et voies publique et privée

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes, haies et autres végétaux, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Les végétaux ne doivent pas :

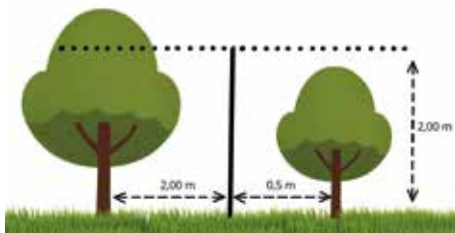
- gêner le passage des piétons ;
- constituer un danger, par exemple en cachant les feux et panneaux de signalisation, en altérant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant ;
- être en contact avec les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

Attention, le non-respect de ces règles expose à des sanctions :

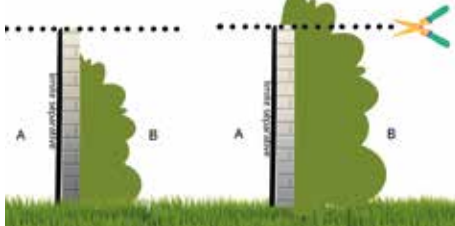
- En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée.
- Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.
- Un riverain qui planterait ou laisserait pousser des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

■ Végétaux et voisinage

Une haie de plus de 2 m doit être plantée à 2 m au moins de la limite séparative tandis qu'une haie de moins de 2 m peut être édifiée à 50 cm. Si la haie est commune entre 2 voisins, elle peut être plantée sur la limite séparative. Dans ce cas, les frais de plantation et d'entretien doivent être partagés.



De même, il convient de respecter certaines règles quant **aux murs et haies séparatives** :

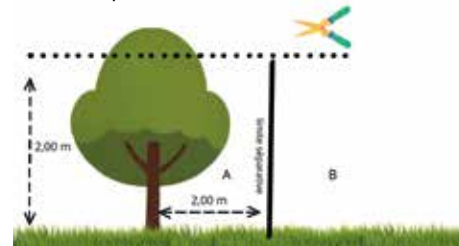


Lorsque le mur appartient à B :

- A ne doit pas planter contre le mur (en espalier) de son côté.
- B peut le faire si ses plantations ne dépassent pas la hauteur du mur (ou clôture).

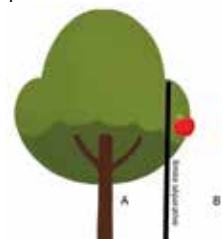
Lorsque le mur est mitoyen : A et B peuvent planter chacun de leur côté en espalier mais peuvent demander à ce que la hauteur des plantations ne dépasse pas celle du mur.

Pour ce qui concerne **les arbres** :



Si l'arbre dépasse la taille de 2 mètres et est implanté à moins de 2 mètres de la limite séparative : B peut exiger que A arrache l'arbre ou le réduise à hauteur légale.

Les **branches, racines et fruits** dépassant la limite séparative :



- B peut exiger que A coupe les branches empiétant de son côté de la limite
- Les fruits tombés naturellement appartiennent à B
- B a le droit de couper lui-même les racines empiétant de son côté.

CAMPAGNE ZÉRO LOGEMENT VACANT

Dans le cadre de son projet de territoire, Limoges Métropole s'engage aux côtés de la commune dans une dynamique de revitalisation. Celle-ci passe par une requalification du bâti existant et la mobilisation des logements vacants. Un formulaire a été mis en place à destination des administrés propriétaires d'un logement vacant qui souhaitent être accompagnés techniquement et financièrement dans la remise sur le marché de leur bien.

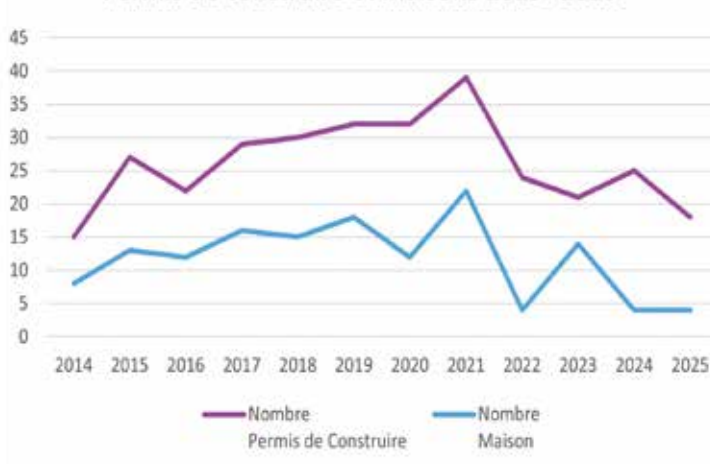
Le questionnaire peut être retiré en mairie ou bien à la Maison des Martellois. Il doit être retourné :

- Soit par courrier à l'attention du service habitat privé « campagne ZLV » - Direction habitat - 19 rue Bernard Palissy - CS 10 001 - 87031 LIMOGES Cedex 1.
- Soit par voie électronique à l'adresse habitat-prive@limoges-metropole.fr
- Soit en remplissant le formulaire directement sur le site du Guichet Habitat www.guichet-habitat.limoges-metropole.fr → rubrique Particuliers → Dispositif Zéro Logement Vacant.

Les éléments récoltés permettront, si vous le souhaitez, de vous faire bénéficier d'un accompagnement neutre et gratuit par les conseillers France Rénov du guichet habitat de Limoges Métropole afin d'identifier avec vous les solutions les plus adaptées à vos projets.

ZOOM sur... LES CONSTRUCTIONS

Permis de construire et maisons 2019 -2025



Vie associative



BADMINTON MARTELLOIS



Le Badminton Martellois contribue activement à la vie sportive de la commune en proposant une pratique du badminton accessible à tous, dans une ambiance à la fois conviviale et dynamique.

Le club compte aujourd'hui 60 licenciés, dont 14 jeunes, illustrant son développement régulier au sein de la commune. Il accueille des joueurs de tous âges et de tous niveaux, des plus jeunes débutants aux adultes confirmés. Grâce à l'engagement de ses bénévoles et de ses encadrants, chacun peut pratiquer à son rythme : loisir pour le plaisir du jeu et de la convivialité, ou compétition pour celles et ceux qui souhaitent se challenger.

Une attention particulière est portée aux jeunes, avec des créneaux dédiés à l'école de badminton. L'objectif est double : transmettre les bases techniques du sport tout en développant des valeurs essentielles telles que le respect, l'esprit d'équipe et le fair-play.



Sur le plan sportif, le Badminton Martellois est engagé dans les compétitions interclubs départementales adultes et les circuits jeunes, représentant la commune lors des rencontres tout au long de la saison. Ces compétitions sont l'occasion de fédérer les joueurs autour d'un objectif commun, tout en renforçant la cohésion et l'esprit d'équipe.

Au-delà des terrains, le club se distingue par sa convivialité. Des moments de partage sont régulièrement organisés : tournoi interne, participation au Téléthon, événements festifs... Autant d'occasions de renforcer les liens entre les adhérents et de faire du club un véritable lieu de vie associative.



Que vous soyez débutant, joueur occasionnel ou sportif confirmé, le Badminton Martellois vous ouvre ses portes tout au long de l'année. Les horaires d'entraînement sont consultables sur le site internet du club. N'hésitez pas à venir découvrir ce sport ludique, accessible et complet, dans une ambiance chaleureuse et accueillante.

ASSOCIATION A FOND BELLEFOND

Après deux podiums en 2023 et 2024, une délégation de jeunes cavaliers de l'association a de nouveau participé en juillet 2025 au **GENERALI OPEN DE France à Lamotte-Beuvron**.

Plusieurs enfants ont défendu les couleurs du club par équipe :

- Raphaël (Boul), Léo (Rose), Daphné (Girly), Léana (Cerise), Neela (Cadette) : ils décrochent **une belle 5^e place** en Equifun Poussin,
- Anne-Claire (Idolane), Camille (Vixy), Chloé (Lovely) et Jeanne (Jawzia) en saut d'obstacles Poney 4,
- Lise (Quebab), Louane (Idaho), Perrine (Rihannon) et Soline (Virgin) en saut d'obstacles Poney 3,
- Chloé (Hourvarie) en saut d'obstacles Poney 3 monte sur la **3^e marche du podium**.



Léo, Daphné, Léana et Neela avec leur coach, Chantal Gilet.



Chloé et Hourvarie.

De belles performances pour tous nos cavaliers en récompense du travail mené depuis de nombreuses années **aux Écuries de Bellefond** par **Chantal Gilet** !

L'année 2025, comme 2024, a également été marquée par l'organisation d'une **soirée Bodega**, en partenariat avec la **Cerise sur le gâteau**, qui a fait le bonheur de plus de **150** Martellois et autres convives, le 17 mai dernier à l'Espace Loup.

À vos agendas, une nouvelle soirée se prépare en 2026 !

Nous remercions chaleureusement nos sponsors de la saison 2025 – **La Médicale, River-BMA, Elevage des Baties, ABL Auto, Eco-Formation 87, Gery and Co, Le Petit Bonnefond et Fraisseix Déménagements** – ainsi que la mairie et les commerçants de Saint-Just-le-Martel pour les lots fournis dans le cadre de notre tombola annuelle.

L'équipe de l'association s'étoffe en 2026, en cavaliers et partenaires, et nous espérons porter à nouveau nos jeunes cavaliers jusqu'aux championnats de France en juillet prochain !



UFAC

La section de l'Union Fédérale des Anciens Combattants de Saint-Just-le-Martel a besoin de vous pour :

- **honorer** la mémoire et les valeurs ;
- **rejoindre** une communauté solidaire ;
- **défendre** les droits des anciens combattants ;
- **transmettre** aux jeunes générations.

L'UFAC mène des actions pédagogiques dans les écoles pour sensibiliser à la mémoire combattante. Les adhérents peuvent intervenir dans des projets éducatifs, témoigner et inspirer les plus jeunes. Si vous êtes ancien militaire, ancien appelé, OPEX, ou simple sympathisant, contactez-nous : **M. SCHEID** Président de la section UFAC de Saint-Just-le-Martel, **06 83 59 35 18**.

CLUB BEL AUTOMNE

Depuis la rentrée de septembre, le club a repris ses activités du mardi après-midi, de 14h à 17h (jeux de société, scrabble, loto, belote, tarot...). Toutes les personnes intéressées peuvent venir participer, apprendre et proposer de nouveaux jeux. Vous pourrez aussi partager un agréable moment de convivialité agrémenté d'un goûter.

Le mardi 6 janvier, les adhérents se sont retrouvés pour partager la galette des rois.

Un repas a également eu lieu le 13 janvier au café L'Eridan de Saint-Just-le-Martel, afin de bien commencer ensemble la nouvelle année.

Une sortie est prévue au mois de mai afin d'assister au spectacle « Belles, belles, belles » à l'espace culturel Georges Brassens de Feytiat.

Le club prévoit une journée festive portes ouvertes et initiation aux jeux avec animation qui se tiendra le dimanche 14 juin 2026 dans son local et autour, près de la supérette Api.

N'hésitez pas à nous rejoindre en contactant le **06 22 83 35 22**.



COMPAGNIE DE L'HIPPOCAMPE

La Compagnie de l'Hippocampe a joué son dernier spectacle « *Trois femmes* » à Saint-Just-le-Martel à l'Espace Loup le 15 novembre 2025 dernier.

Cent trente personnes étaient présentes, beaucoup de martellois et d'habitants de communes avoisinantes. Le public a bien participé ; les rires et les applaudissements furent nombreux.

Toute l'équipe de la Compagnie remercie tous les spectateurs pour leur fidélité et leurs encouragements qui nous touchent au cœur.

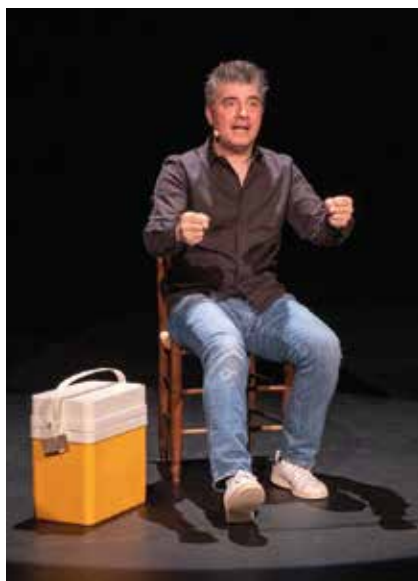
Le spectacle a reçu un accueil similaire à l'Espace Noriac pour quatre soirs fin novembre.

Nous allons donner encore quatre représentations en 2026 :

- le samedi 21 février à St Chamassy en Dordogne ;
- le samedi 28 février à Ambazac (Espace Mont Gerbassou) ;
- le samedi 21 mars à St Paul (Salle des fêtes) ;
- le vendredi 6 novembre à Rilhac Rancon (Festival de Théâtre).

Au plaisir de nous retrouver pour un prochain spectacle !





EVENTO

Le samedi 21 novembre 2025, les spectateurs de **Saint-Just-le-Martel** ont eu le plaisir d'accueillir l'artiste José Cruz pour une soirée exceptionnelle, organisée et présentée par **Evento** à l'espace Loup.

Le spectacle *Portugal, voyage au centre du monde* a rassemblé près de **200 spectateurs**, venus nombreux partager un moment convivial et chaleureux.

Dès les premières minutes, José Cruz a su instaurer une véritable complicité avec le public. Son spectacle, mêlant humour, souvenirs et références nostalgiques, a suscité rires et émotions tout

au long de la soirée. La salle, comble et enthousiaste, s'est montrée pleinement conquise par cette performance authentique et généreuse. José Cruz a su toucher le public et offrir une soirée agréable que tous ont beaucoup apprécié.



PASSION DANSE

Passion Danse a participé comme d'habitude à la matinée des associations et au Téléthon, mais aussi à un Flash Mob le 12 octobre dernier à l'espace Loup, organisé en collaboration avec le Gym Club Saint Just à l'occasion d'octobre Rose. L'événement a permis de récolter 627 € au profit de la ligue contre le cancer.

Le 16 janvier, nous avons pu remercier la municipalité lors des vœux en présentant une de nos chorégraphies.

Le samedi 20 juin 2026 est notre prochaine date importante avec les 2 représentations de spectacles de fin d'année à l'espace Loup. Venez nombreux !



GYM CLUB SAINT-JUST

Le Gym Club Saint Just est heureux de proposer aux habitants de la commune des activités sportives accessibles à tous, dans une ambiance conviviale et dynamique.

Tout au long de l'année, nous offrons des cours de fitness, de cardio fit et de yoga, adaptés à différents niveaux, que vous soyez débutant ou sportif confirmé.

Nos séances de fitness et cardio fit permettent de se dépenser, d'améliorer sa condition physique et de garder la forme, tandis que le yoga invite à la détente, au bien-être et à l'équilibre du corps et de l'esprit.

Encadrées par des animateurs qualifiés, Marie-Laure, Fabien et Florian, nos activités se déroulent dans un esprit de partage, de bienveillance et de bonne humeur. L'objectif est simple : prendre soin de sa santé tout en passant un bon moment.



Stages de Qi Gong



Matinée Run and Fit and Yoga



Flashmob d'Octobre Rose



Fit and danse du Téléthon

Le Gym Club Saint Just propose tout au long de l'année des stages de découvertes avec différents intervenants.

En effet, depuis septembre 2025, nous avons proposé :

- des stages de Qi Gong (automassages, étirements, respiration) animés par Laurence Barbot Mandeix ;
- une matinée Run and Fit and Yoga (étirements, respiration, circuits d'entraînement et running) animée par Séverine et Florian ;
- un stage de self défense (initiation, acquisition réflexes) animé par Othmane.



Stage de self défense

De plus, le Gym club saint just a participé à de nombreux événements depuis la rentrée :

- un Flashmob à l'occasion d'Octobre Rose en lien avec Passion Danse ;
- un Fit and danse pour le Téléthon.

Pour 2026, les stages de Qi Gong continuent une fois par mois et il sera prévu de nouveau des stages de self défense très prochainement.

Toutes les informations sont disponibles sur le site du Gym club Saint Just ou sur les pages Facebook et Instagram que vous trouverez en fin d'article.

Restez connectés, le Gym club n'a pas fini de vous surprendre et de vous faire bouger, plein de belles surprises arrivent...

Instagram : [instagram.com/gymclubsaintjust](https://www.instagram.com/gymclubsaintjust)

Facebook : [facebook.com/gymclubsaintjust](https://www.facebook.com/gymclubsaintjust)

Site : <https://www.gymsaintjust.fr>

HANDBALL CLUB MARTELOIS

La saison 2025/2026 bat son plein au sein du HCM !

Nos jeunes joueurs portent fièrement les couleurs de la commune. Le club affiche une belle vitalité avec deux pôles majeurs :

- **Les -7/-9 ans** : notre groupe composé de 12 joueurs déborde d'énergie ! Ces jeunes sportifs découvrent chaque semaine les bases du hand à travers des exercices ludiques et des premiers matchs stimulants.
- **Les -11 ans filles** : Dans un esprit de partage et de progression, nos joueuses évoluent en entente avec le club de Panazol. Cette collaboration permet à nos jeunes filles de bénéficier d'un entraînement de qualité (dont un au gymnase de Saint-Just le mardi) et de se confronter à d'autres équipes de la région.

Nous avons à cœur de faciliter la pratique sportive des enfants. Ainsi, chaque mardi, François, entraîneur des deux équipes, récupère directement les -7/-9ans à l'école. Les enfants prennent leur goûter au gymnase avant de débiter l'entraînement.

Envie de tester ? Prenez contact avec nous pour une ou plusieurs séances d'essai gratuites.

On compte sur vous pour une reprise sportive dès septembre !

Contact : hcm87590@gmail.com



KM 42

JUST TRAIL

Trois épreuves étaient au programme : un trail avec deux distances (22 km et 13 km 100 % nouveauté), ainsi qu'une épreuve de marche nordique.

Cette édition a rencontré un grand succès, rassemblant 415 coureurs et marcheurs sur la commune. Comme chaque année, de belles récompenses attendaient les participants : au choix, une gourde, un bonnet ou un sac à chaussures en cadeau de bienvenue. Des récompenses spéciales ont également été remises aux trois premiers de chaque catégorie sur les trois épreuves.

Pour clôturer cette journée sportive et conviviale, les participants ont pu partager un moment chaleureux autour de la soupe maison et d'un buffet XXL.

Ces récompenses et moments de partage ont été rendus possibles grâce au soutien fidèle de nos commerçants partenaires : **Boulangerie Boutet, Pharmacie de Saint-Just, Saveurs Fermiers, Super U du Palais, Fromagerie Lachaise, Coquet, Running 87, et bien d'autres.**

À vos agendas ! La prochaine édition du Just Trail se tiendra le **1^{er} novembre 2026**.



VOLLEYBALL CLUB MARTELLOIS



Le VBCM participe cette année encore à de nombreux matches et tournois. Un nouveau créneau loisir est mis en place le dimanche soir. Les personnes intéressées peuvent rejoindre le chat Whatsapp avec le lien ou le QR code ci-contre.



SPORTING BASKET MARTELLOIS

Une première phase pleine de promesses !

Après un début de saison dynamique, nos équipes entament la deuxième phase avec ambition.

Félicitations à nos jeunes U11 qui grimpent de la poule F à la poule A ! Un sacré défi les attend face aux meilleures équipes du secteur.

Nos deux équipes U13 filles, les U15 masculins, les U18 filles ainsi que nos Seniors (Pré-Région) poursuivent leurs championnats avec une détermination exemplaire.

Nos U18 masculins s'apprêtent à vivre un moment fort avec leur entrée en lice pour le 1er tour de la Coupe de la Haute-Vienne en février.

Un clin d'œil à nos U6/U9 qui ont fièrement représenté le club lors du Noël du Basket !

Venez les encourager ! Tous les matchs sont ouverts au public.

Les programmes des matches sont à retrouver chaque semaine sur nos réseaux sociaux (Instagram et Facebook).

Notre équipe loisirs continue les entraînements dans la bonne humeur, toujours ouverte à de nouveaux basketteurs.



JUST A VELO

Le club de VTT Just A Velo poursuit ses activités pour cette nouvelle saison.

L'association était représentée lors de la matinée des associations qui s'est tenue en septembre dernier afin de promouvoir le club et l'école de vélo accueille de nouveaux enfants depuis la rentrée.

Les séances de l'école de vélo se poursuivent dans un esprit convivial le samedi matin avec des animateurs diplômés et des adultes volontaires. Nous remercions Rémy, Pierre-Yves, Romane, Christian, Benoît et bien d'autres encore pour leur disponibilité et leur gentillesse. Les enfants ont pu participer au kid-bike à Saint-Léonard-de-Noblat en septembre.

Les adultes se retrouvent le dimanche pour des sorties VTT sur les chemins environnants et participent également aux rencontres UFOLEP. Notons la participation de plusieurs VTTistes à l'ouverture de la course de trail de Saint-Just-le-Martel qui s'est déroulée début novembre qui marque l'implication du club dans la vie communale associative.



TENNIS CLUB AUREIL-ST JUST- EYJEAUX



Pour cette nouvelle année sportive, le club continue de vous proposer les cours pour les petits et grands, différentes

compétitions et de nombreuses animations.

Des créneaux sont réservés dans le gymnase de Saint-Just-le-Martel pour les cours adultes le mercredi soir ainsi que le dimanche après-midi pour le tennis loisir.

Cours adultes : Gymnase Saint-Just-le-Martel : 19h-21h.

Tennis loisir : dimanche de 16h à 18h.

Des cours adultes sont également mis à en place le vendredi au pôle de tennis de Limoges sur 2 créneaux de 18h15 à 20h45.

Sur l'ensemble de ses terrains, le club propose diverses pratiques de tennis au travers de stages adultes, d'initiation pour les enfants et les adultes,

Des stages enfants ou adultes seront également mis en place pendant les vacances de printemps.

L'école de tennis destinée aux enfants de tous âges les accueille les samedis à partir de 9h jusqu'à 13h.

La classe de Mme Calderon de l'école Marcel Roche est venue soutenir les joueuses françaises lors de l'Open BLS de tennis qui s'est déroulé du 7 au 14 décembre 2025.

Un après-midi « découverte du Padel » sera organisé vers la mi-mars 2026 et ouvert à tous (licenciés et non licenciés).

Le pickleball, nouvelle discipline de la FFT fera également partie de nos animations ouvertes à tous. Cette dernière devrait se dérouler au mois d'avril.

Vous pouvez suivre la vie de notre club par l'intermédiaire du site web : <http://www.club.fft.fr/aureil.tc>

Instagram : https://www.instagram.com/tc_aureil_eyjeaux_st_just ou de notre page Facebook : <https://www.facebook.com/AureilTC>

Si la pratique du tennis vous intéresse, en loisir, compétition ou simplement pour se retrouver entre amis, vous pouvez contacter :

● Claire BONNET 06 87 64 69 40

● Michel DUFAURE 06 78 88 50 07



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES 2000 PATTES



Les 2000 Pattes croquent la pomme ! 🍏

L'association des parents d'élèves « **Les 2000 Pattes** » a organisé son tout premier événement intitulé « **Just' des Pommes** ».

Parents, enfants, enseignants et bénévoles se sont retrouvés dans le verger municipal pour une cueillette conviviale.

Sous un soleil automnal, petits et grands ont uni leurs efforts lors de deux après-midis de récolte, dans une ambiance chaleureuse et pleine de bonne humeur.



Le résultat parle de lui-même : **plus de 600 kg de pommes ramassées !**

Cette récolte permettra la fabrication d'un jus de pomme pasteurisé, dont la vente profitera directement aux écoles. Une belle action à la fois éducative, solidaire et locale.

Les personnes souhaitant s'impliquer ou obtenir davantage d'informations peuvent contacter l'association.

Mail : **2000pattes87590@gmail.com**

Facebook : **Les 2000 Pattes**



19 : 00

On se retrouve pour faire le bilan & présenter la suite des événements pour l'année 2026.
Tous les parents sont les bienvenus, la parole est à vous.

RAPPEL Vendredi 9 janvier 2026	Réunion Asso Les 2000 Pattes
RAPPEL Mardi 3 Février 2026	Réunion Asso Les 2000 Pattes
RAPPEL Vendredi 13 Mars 2026	Réunion Asso Les 2000 Pattes
RAPPEL Mardi 21 Avril 2026	Réunion Asso Les 2000 Pattes
RAPPEL Mardi 19 Mai 2026	Réunion Asso Les 2000 Pattes

Salle des fêtes - parking du gymnase
2000pattes87590@gmail.com

SAMEDI 7 MARS 2026

BOUM DE L'ÉCOLE

RDV À 18H00 | FIN 23H00
ESPACE LOUP

ENFANTS & PARENTS
VENEZ TOUS DÉGUISÉS !

Organisée par l'Association des écoles de Saint Just Le Martel "Les 2000 Pattes" en collaboration avec Evento.

RESTAURATION SUR PLACE
ANIMATIONS

Informations : 2000pattes87590@gmail.com



SAINT-JUST CULTURE LOISIRS

Mercredi 10 décembre, l'équipe du Centre International s'est rendue à Paris pour découvrir les futurs locaux de la Maison du Dessin de Presse. Le projet, qui réhabilite une ancienne école, devrait voir le jour en 2027. Il a été évoqué à cette occasion la mise en place d'une collaboration entre les deux structures avec une vitrine et des expositions du Centre et du Salon International dans les locaux de la maison parisienne. En parallèle, le travail sur le développement d'une Maison du Dessin de Presse à Saint-Just-le-Martel se poursuit.

La librairie du Centre International se réinvente : depuis début décembre, vous pouvez retrouver un extrait du catalogue de notre librairie dans le hall d'entrée et d'accueil.



L'association Saint Just Culture Loisirs maintient son soutien aux associations municipales : en décembre, nous étions ouverts à l'occasion de l'exposition organisée par **Limouzibricks**, du Marché de Noël et du Téléthon. Elle a également prêté son matériel de cuisine, sa vaisselle et ses grilles pour assurer le bon déroulé des événements.



Nos bénévoles se sont réunis, vendredi 9 janvier, autour de la traditionnelle galette pour fêter la nouvelle année. Ce moment convivial a permis aux bénévoles de se retrouver et d'échanger sur l'année écoulée et les projets à venir.

■ Animations

En partenariat avec l'Office de Tourisme de Limoges, nous avons reçu, le 12 décembre, une centaine de personnes pour l'organisation d'une journée spéciale sur le thème du dessin de presse et d'humour. Au programme : un atelier caricatures et une séance d'autoportrait avec nos dessinateurs ainsi qu'une visite guidée des expositions. Lors de la pause déjeuner, les salariés de l'entreprise locale qui ont profité de cette animation se sont détendus autour de notre arbre de Noël avec un cocktail apéritif.

Le 15 janvier, nous avons participé à une soirée, organisée par l'**association Club 41**, sur l'œuvre du dessinateur Albert Dubout. Son petit-fils Didier Dubout a donné une conférence de deux heures sur la vie, le métier, les œuvres de son grand-père. Une exposition de dessins et d'affiches a été réalisée spécialement pour l'occasion.



■ Jeunesse

En décembre, deux mois après la clôture du 44^e Salon International de la Caricature, du Dessin de Presse et d'Humour, les « jeunes » qui ont participé au service les deux week-ends du Salon 2025 se sont réunis pour recevoir leurs bons cadeaux en remerciement de leur présence et de leur engagement. Se sont joints à eux les jeunes de la **Terre en Partage** qui ont préparé le repas du mercredi soir et nous ont offert un moment musical pour conclure cette soirée festive et chaleureuse.



CONCOURS AMATEUR
Réaliser un dessin d'humour sur le thème
« **L'Intelligence de l'Humour** »
Ouvert aux 3/5 ans – 6/8 ans – 9/11 ans – 12/16 ans – adultes

Le concours est doté de 1000 € de prix et de plusieurs entrées au parc du Futuroscope offertes par la MAIF, partenaire du salon depuis de nombreuses années.



Adresser les dessins avant le 1^{er} mars 2026 au :
Centre International de la Caricature,
du Dessin de Presse et d'Humour,
7 Route du Château d'Eau, 87590 Saint-Just-le-Martel
salon.humour@wanadoo.fr
05 55 09 26 70



L'École des Justins poursuit son chemin, leur premier rendez-vous de l'année a eu lieu mi-janvier avec notre dessinatrice Lydia. Les enfants ont pu partager une délicieuse galette avant de dessiner sur la thématique des représentations graphiques des interdictions et des permissions.

Stage : en préparation, deux « stages » seront proposés par l'École des Justins lors des vacances scolaires : l'un se déroulera à Pâques et le deuxième durant l'été. Les informations seront à retrouver sur notre site internet.



Les participations au Concours Amateurs sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mars. Le thème de cette année est « **L'Intelligence de l'Humour** » et le dessin doit respecter les codes du dessin d'humour.

SAINT-JUST-LE-MARTEL
ESPACE LOUP

DOBRITZ

JETTE
L'ENCRE
À L'AMER



DU 13 MARS
AU 14 AOÛT 2026

■ Agenda

L'exposition « **Loup et ses multiples talents** », inaugurée lors du dernier Salon, est ouverte au public jusqu'au 14 août. Architecture, décoration, sculpture ou encore travail de la couleur, voici quelques-uns des multiples talents de Loup que vous pouvez retrouver, aux côtés de bien d'autres.

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir, du 13 mars au 14 août, l'exposition « **Dobritz jette l'Encre à l'Amer** », présentant le travail du dessinateur sur ces dernières années. Dobritz sera présent au Centre International le vendredi 13 mars pour inaugurer cette exposition, rencontrer le public et dédicacer ses livres dessinés.

À venir : Le 45^e Salon International de la Caricature, du Dessin de Presse et d'Humour aura lieu **du samedi 26 septembre au dimanche 4 octobre 2026**. Restez à l'affût pour en savoir plus.

EXPOSITION
Saint-Just-le-Martel

Loup
et ses
multiples
talents



du 13 octobre 2025
au 14 août 2026

Centre International de la Caricature, du Dessin de Presse et d'Humour

7 route du Château d'Eau, 87590 Saint-Just-le-Martel
(ouvert du lundi au vendredi) : 9h - 12h et 14h - 17h30
Informations : 05 55 09 26 70 / salon.humour@wanadoo.fr
https://centredessalons-humour.com



Au fil des jours



Commémorations aux stèles - 9 août

La cérémonie s'est déroulée à la stèle de Chenour à Royère, à celle du Puy de l'Age, puis celle du Verdeau pour se terminer au Monument aux Morts de Saint-Just-le-Martel.



Matinée des associations - 6 septembre

Comme tous les ans désormais, les associations de la commune se sont réunies à l'espace Loup le temps d'une matinée afin de présenter leurs activités au public et faire le plein d'inscrits pour l'année !

Exposition de peintures - 10 septembre

La Maison des Martellois accueillait pour un mois l'exposition de peintures « Le pêle-mêle Isahmed » par Isabelle B. Lanaud et Ahmed Oudah Al-Musawi.





Inauguration du Salon de la Caricature, du Dessin de Presse et d'Humour - 26 septembre

La municipalité a présenté le t-shirt qui a été porté par les jeunes serveurs pendant la durée du Salon. Celui-ci, offert par la mairie, a en cette 44^e édition été dessiné par Alf qui avait remporté en 2024 le prix amitié-fidélité.

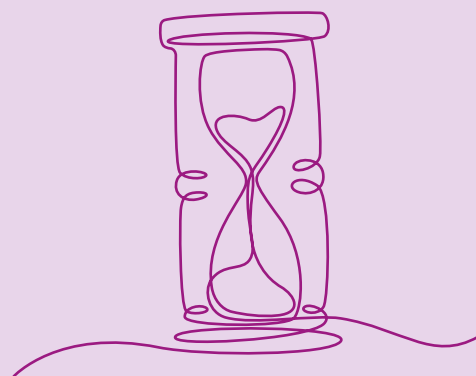
Remise du Prix de l'Humour Vache - 4 octobre

Le prix, traditionnellement remis par la mairie lors du second week-end du Salon sur la place Wolinski, a été décerné au dessinateur portugais António Antunes.



Halloween à l'ALSH - 31 octobre

D'affreux petits monstres ont rendu une visite effrayante à la mairie et aux commerces de la place Wolinski et sont repartis avec un beau butin : des seaux remplis de bonbons !





Chant de partisans



Commémorations - 11 novembre

La cérémonie a été marquée par la présence d'élèves de CM2 venus lire des lettres de Poilus et de M. Nouhaud venu lire celle de son arrière-grand-père mort au combat en 1914. La médaille des 40 ans de porte-drapeaux a été remise à Daniel Granie à cette occasion. La chorale Just En Chœur a conclu ce moment de recueillement en entonnant le Chant des Partisans.



Remise des médailles

Cérémonie du 11 Novembre en présence des enfants de CM2



Grand Loto à l'ALSH - Vacances d'automne

Les enfants accueillis à l'accueil de loisirs durant les vacances ont pu participer à un grand loto organisé par leurs animateurs.



Préparatifs de Noël à la garderie - 21 novembre

Dès la fin du mois de novembre, les enfants accueillis à la garderie ont eu le plaisir de réaliser de nombreux travaux de loisirs créatifs.



Vœux au personnel - 29 janvier

M. le Maire a présenté ses vœux au personnel. Cette réunion entre agents de la commune a été l'occasion de remettre 6 médailles du travail, 3 pour 20 ans de service et 3 pour 30 ans de service. La municipalité leur adresse ses félicitations.



À votre service



MAISON DES MARTELOIS

■ Permanence de la gendarmerie

La brigade mobile de Boisseuil assure depuis fin 2024 une permanence dans la commune.

Les gendarmes se tiennent à la disposition du public pour aborder les sujets qu'ils souhaitent : voisins vigilants, dépôts de plaintes, renseignements, etc.

Depuis quelques semaines, l'organisation est un peu différente afin de permettre d'être au plus près des besoins des usagers : vous pouvez vous adresser à l'accueil ou par téléphone à la Maison des Martellois qui prendra vos coordonnées. Les gendarmes vous recontacteront pour convenir d'un rendez-vous ou répondre simplement à vos questions.

N'hésitez pas à bénéficier de ce service.

Renseignements au **05 55 58 88 71**.



■ L'identité numérique certifiée

Aujourd'hui, certaines démarches ne peuvent être dématérialisées en raison de leur sensibilité. La certification de l'identité numérique France Identité a pour objectif de fournir un niveau de garantie répondant aux exigences de sécurité les plus fortes qui permettront la création de nouveaux services en ligne.



Il est possible de faire certifier son identité numérique auprès du service de délivrance des titres d'identité et de voyage de la **Maison des Martellois**.

Il faudra au préalable :

1. Créer votre identité numérique France Identité ;
2. Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis **votre application France Identité** ;
3. Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC, l'application génère **un QR code**.
4. Prendre rendez-vous **à la Maison des Martellois au 05 55 09 28 14**
5. Vous rendre sur place avec **votre carte d'identité électronique, votre téléphone et le QR code associé à votre demande**.
6. Dans les 48 h après votre passage, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

À noter : cette démarche est uniquement possible si vous êtes détenteurs d'une carte d'identité électronique (nouveau format édité à partir de 2021).

L'offre numérique de la bibliothèque départementale

L'offre numérique de la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne permet aux abonnés des bibliothèques du réseau départemental d'accéder légalement et gratuitement à des contenus en ligne tels que de la presse, de la formation, du cinéma documentaire, l'apprentissage du français et des livres jeunesse accessibles.

Rendez-vous sur le site bibliotheque-haute-vienne.fr pour vous inscrire.



À VENIR
à la Maison des martellois

SAMEDI 14 MARS

« **Sœurénades en Italie** » :

Concert-spectacle interactif sur le thème de l'Italie

MERCREDI 18 MARS

Journée de dépistage auditif

Bilan gratuit par **Audition Concept** sur inscription au **05 55 58 88 71**

MAISON DES MARTELLOIS

Place Wolinski

Ouverture :

mardi : 9h-12h et 14h-17h
mercredi : en continu de 9h à 17h
jeudi : 9h-12h et 14h-17h
vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
samedi : 9h30-12h

Contact :

05 55 58 88 71
05 55 09 28 14 (ligne dédiée aux titres d'identité)

Les Services :

- Maison France Services
- Demandes de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports (sur RDV)
- Agence Postale communale
- Bibliothèque
- Accompagnement numérique
- Salle de réunion équipée
- Bureaux à la location
- Tiers Lieu géré par l'association Just A Côté

CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE 2026



SAINT-JUST-LE-MARTEL

1^{er} SEMESTRE 2026

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2026 CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

MÉMO



JEUDI APRÈS-MIDI
Déchets recyclables



MERCREDI APRÈS-MIDI
semaine impaire
Ordures ménagères

Bacs à présenter la veille au soir pour les collectes du matin et les collectes de rattrapage, et avant 12h00 pour les collectes de l'après-midi

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

★ La collecte des déchets sera reportée lors des 4 jours fériés non travaillés :
1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet et 25 décembre.

limoges-metropole.fr

71 rue de Nexon, Limoges
☑ Lundi au vendredi
⌚ 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00

LIMOGES MÉTROPOLE
PRÉVENTION
GESTION DES DÉCHETS

☎ 05 55 45 79 30



2^e SEMESTRE 2026

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

2027. INVERSION DES SEMAINES
DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES.

→ MERCREDI APRÈS-MIDI semaine paire

Janvier 2027

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



LES BONS GESTES

- Présentez vos bacs poignée côté route.
- Rentrez vos bacs après le passage du camion de collecte.
- N'imbriguez pas les emballages.

Pour savoir où jeter vos déchets,
téléchargez l'application
« monservice déchets ».



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le 10 mars et le 8 septembre, sur inscription sur
encombrants.limoges-metropole.fr



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h,
Le samedi des semaines impaires de 9h à 12h.

 05 55 09 20 19  mairie@saintjustlemartel.fr  saintjustlemartel.fr